

Notice d'information sur la renonciation

RENONCIATION AU STATUT POUR LES ENFANTS MINEURS

Vous souhaitez renoncer au statut pour votre, vos enfant(s) mineur(s), cela veut dire que vous estimez :

- Qu'il(s) peu(ven)t voyager sans crainte dans son (leur) pays d'origine.
- Que vous n'aurez aucune difficulté à obtenir via une tierce personne des autorités consulaires de votre pays d'origine les documents nécessaires pour exécuter les divers actes de la vie civile (passeport, actes d'état civil, certificats divers ...) de vos enfants.

Si vous souhaitez renoncer au statut pour vos enfants, vous devez adresser à l'OFPRA (division Protection) par voie postale uniquement :

- Le formulaire de renonciation pour enfant mineur.
- La présente notice, que vous aurez pris soin de lire avant de la dater et de la signer.

Je déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des informations transmises dans la présente notice.

Date

Signature



Réf. Dossier(s) n°

FORMULAIRE DE RENONCIATION POUR ENFANTS MINEURS

◆ IDENTITE DU PERE

Nom : _____

Prénom : _____

Nationalité : _____

Réfugié

Bénéficiaire de la Protection subsidiaire

Dossier n° _____

Résident

Naturalisé

Autres (précisez)

◆ IDENTITE DE LA MERE

Nom : _____

Prénom : _____

Nationalité : _____

Réfugiée

Bénéficiaire de la Protection subsidiaire

Dossier n° _____

Résidente

Naturalisée

Autres (précisez)

Décident conjointement que leur(s) enfant(s) :

Nom Prénom Né(e) le à (Pays)

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

Ne soi(en)t plus placé(s) sous la protection de l'OFPRA

SIGNATURES

de la mère

du père

Date